



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi le 14 décembre 2010**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yvan Cardinal

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, André D'Aragon, John Kinneer, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M<sup>me</sup> Nicole Drouin, greffière, et M. Michel Perrier, directeur général

2010-12-340

SUJET: OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de décembre 2010.

### PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 32.

2010-12-341

SUJET: DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2010, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

2010-12-342

SUJET: APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2010.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-12-343

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de novembre 2010 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2010-12).

2010-12-344

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES  
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS  
DE NOVEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de novembre 2010 conformément au Règlement numéro 716.

2010-12-345

SUJET: SUSPENSION ET CONGÉDIEMENT DE MONSIEUR SERGE  
RANGER – JOURNALIER-OPÉRATEUR – SERVICE DES TRAVAUX  
PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX

Considérant que monsieur Serge Ranger est suspendu pour enquête depuis le 12 novembre 2010 suite à l'information qu'il nous a donnée à l'effet que son permis de conduire a été suspendu pour une période de 2 ans;

Considérant que l'enquête démontre que monsieur Serge Ranger ne possède pas la qualification requise pour occuper le poste de journalier opérateur depuis la révocation de son permis de conduire le 29 septembre 2010;

Considérant que monsieur Serge Ranger n'a pas informé immédiatement l'employeur de la révocation de son permis de conduire ayant attendu plus d'un mois avant de l'informer;

Considérant que l'enquête a permis de découvrir que le permis de conduire de monsieur Serge Ranger avait déjà été révoqué auparavant et que ce dernier n'avait pas informé la Ville de ce fait;

Considérant que, malgré la révocation de son permis de conduire, monsieur Serge Ranger a opéré des véhicules appartenant à la Ville de Pincourt, ce qui aurait pu avoir des conséquences importantes pour la Ville;



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Considérant que monsieur Serge Ranger a menti ou camouflé la vérité aux représentants de l'employeur à quelques reprises lors de l'enquête disciplinaire qu'ils ont faite;

Considérant les conséquences qu'auraient pu avoir les gestes posés par monsieur Serge Ranger pour la Ville;

Considérant la perte de confiance envers monsieur Serge Ranger;

Considérant qu'en raison de cette perte de confiance, la Ville ne peut plus tolérer que monsieur Serge Ranger demeure à son emploi;

Considérant l'intérêt de la Ville, il est

**PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'entériner la suspension de monsieur Serge Ranger imposée le 12 novembre 2010;

De ne pas rémunérer monsieur Serge Ranger pendant cette période de suspension;

De mettre fin à l'emploi de monsieur Serge Ranger à compter de ce jour.

2010-12-346

SUJET

**DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MONSIEUR MICHEL BERGERON, PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE LA GESTION DES EAUX**

---

Considérant que monsieur Michel Bergeron, employé permanent depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 1<sup>er</sup> novembre 2010, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 14 janvier au 30 mars 2011 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 24 de la convention collective de travail en vigueur, il est

**PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Le préambule faisant partie de la résolution, d'accorder à monsieur Michel Bergeron, préposé à l'entretien des bâtiments municipaux – Service des travaux publics et de la gestion des eaux, un congé sans solde du 14 janvier au 30 mars 2011 inclusivement selon sa demande déposée.



No de résolution  
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2010-12-347      SUJET: AUGMENTATION SALARIALE AU PERSONNEL CADRE DE LA VILLE DE PINCOURT
- PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'accorder une augmentation salariale générale de 1,14% au personnel cadre de la Ville de Pincourt à compter du 1er janvier 2011.
- 2010-12-348      SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de novembre 2010 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.
- 2010-12-349      SUJET: DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 DE TRANSPORT SOLEIL INC. ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2011 DE LA VILLE DE PINCOURT
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt des prévisions budgétaires 2011 de Transport Soleil Inc. et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2011 au montant de 19 870 \$ imputé au poste budgétaire 02-370-00-923
- 2010-12-350      SUJET: DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ILE PERROT ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2011 DE LA VILLE DE PINCOURT
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt des prévisions budgétaires 2011 de la Régie de l'eau de l'île Perrot et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2011 au montant de 1 448 992 \$ imputé aux postes budgétaires 02-412-00-810 et 02-412-00-920



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-12-351

SUJET: APPROBATION DU BUDGET 2010 RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le budget 2010 révisé de l'Office municipal d'habitation de Pincourt, tel que présenté et approuvé par la Société d'habitation du Québec en date du 9 novembre 2010.

Que le montant de la contribution municipale au déficit soit révisé à 28 050 \$

2010-12-352

SUJET: DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 ET DU PROGRAMME QUINQUENNAL DES IMMOBILISATIONS DE 2010 À 2015 DU CIT DE LA PRESQU'ÎLE ET AUTORISATION DE PAYER LA QUOTE-PART 2011 DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des prévisions budgétaires 2011 et du programme quinquennal des immobilisations 2010 à 2015 du CIT de la Presqu'île et d'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour l'année 2011 au montant de 784 948 \$ imputé aux postes budgétaires 02-370-00-925 et 02-370-00-924.

2010-12-353

SUJET: TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – NOVEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit:

Commission administrative :

- 22 novembre 2010

Commission des services aux citoyens :

- 16 novembre 2010

Commission de sécurité publique : (aucune)

Commission technique:

- 15 novembre 2010



No de résolution  
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Comité consultatif d'urbanisme : (aucune)

2010-12-354

SUJET: TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES ET  
CRÉANCES IMPAYÉES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le taux d'intérêt exigible sur les taxes, à compter de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées, ainsi que sur les créances impayées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit fixé à TREIZE POURCENT (13%) par année.

2010-12-355

SUJET: AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT  
L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement pour augmenter le fonds de roulement sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2010-12-356

SUJET: DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA VENTE POUR NON  
PAIEMENT DE TAXES DU 10 NOVEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt par la greffière, madame Nicole Drouin, du compte rendu relatif à la vente pour non paiement de taxes du 10 novembre 2010.

2010-12-357

SUJET: DÉPÔT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU  
CONSEIL EN 2011

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt par la greffière, madame Nicole Drouin, du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2011.

2010-12-358

SUJET: ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780-4 – RÈGLEMENT  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 780

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Les membres du conseil municipal déclarant avoir reçu copie du Règlement numéro 780-4, l'avoir lu et renonçant à sa lecture, d'adopter le Règlement numéro 780-4 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :

- a) créer la nouvelle zone H6-09 à même une partie de la zone H6-02;
- b) autoriser dans cette nouvelle zone H6-09 les usages de la classe d'usages h1 (habitation unifamiliale) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent;
- c) créer la nouvelle zone P6-10 à même une partie de la zone H6-02;
- d) autoriser dans cette nouvelle zone P6-10 les usages de la classe d'usages p1 (usage communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent;
- e) créer la nouvelle zone P6-11 à même une partie de la zone H6-02 et une partie de la zone H6-03;
- f) autoriser dans cette nouvelle zone P6-11 les usages de la classe d'usages p1 (usage communautaire extensif) et prescrire les normes particulières qui s'y appliquent.

2010-12-359

SUJET: ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, selon l'article 573.3.1.2. de la *Loi sur les cités et villes*, la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Pincourt telle que déposée par M<sup>me</sup> Nicole Drouin, greffière.

2010-12-360

SUJET : AVIS DE MOTION – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX NUMÉRO 716 – FORMATION DES COMITÉS DE SÉLECTION

Monsieur le conseiller Michel Pratte annonce qu'un règlement amendant le règlement numéro 716 afin de déléguer au directeur général de la Ville le pouvoir de former les comités de sélection, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2010-12-361

SUJET : AUTORISATION DE LOCATION CRÉDIT/BAIL POUR DEUX CHARGEUSES-RÉTROCAVEUSES – APPEL D'OFFRES TP-10-06

À la suite de l'ouverture des soumissions et de l'analyse faite par monsieur Jean-Marc Guy, directeur du Service des Travaux publics et de la Gestion des eaux, il est



No de résolution  
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la location crédit-bail pour deux chargeuses-rétrocaveuses, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Hewitt Equipement Ltée » répartie comme suit :

Rétrocaveuse # 1 : 3 720,19 \$ / mois x 60 mois + valeur de rachat de 41 000,00 \$, taxes en sus

Rétrocaveuse # 2 : 2 798,23 \$ / mois x 60 mois + valeur de rachat de 41 000,00 \$, taxes en sus

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-315-00-513

2010-12-362

SUJET: AUTORISATION – HIVER EN FÊTE 2011

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de l'activité «Hiver en fête» au parc Olympique le samedi 29 janvier 2011 et de permettre les activités suivantes :

- campement scout avec feu de joie (nuit du 28 au 29 janvier)
- tours de traîneaux de chevaux (circuit routier)
- tours de traîneaux de chiens
- vente d'articles promotionnels et kiosque de restauration
- mini-ferme
- circulation et stationnement de véhicules de service
- animation et jeux divers
- cerfs-volants acrobatiques
- pêche sur glace

2010-12-363

SUJET: DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES ET À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Considérant que le programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés vise à permettre aux municipalités de se doter de politiques visant à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés;

Considérant que la Ville de Pincourt désire se doter de telles politiques dans le but de mieux desservir les familles et les aînés sur son territoire;



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

Considérant que la Ville de Pincourt a créé un comité au sein du Conseil municipal, composé de monsieur le maire Yvan Cardinal, madame la conseillère Marie-Andrée Laliberté et de messieurs les conseillers Jim Miron et Stéphane Boyer;

Considérant qu'il est de la volonté de la Ville de Pincourt d'assumer sa part des dépenses admissibles et des coûts continus d'application de ces politiques, il est

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires, monsieur Simon Grenier, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés.

De nommer le directeur des Loisirs et Services communautaires, monsieur Simon Grenier, à titre de signataire délégué pour tout document relatif à la présentation de la demande ainsi qu'au protocole d'entente à intervenir ultérieurement avec le ministère de la Famille et des Aînés.

2010-12-364

**SUJET : AUGMENTATION SALARIALE AUX POMPIERS VOLONTAIRES  
DE LA VILLE DE PINCOURT**

---

**PROPOSÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder une augmentation salariale générale de 1,14 % aux pompiers volontaires de la Ville de Pincourt à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

De majorer les séances d'entraînement à 32,19 \$ l'heure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

2010-12-365

**SUJET : AUGMENTATION SALARIALE AUX BRIGADIERS SCOLAIRES  
DE LA VILLE DE PINCOURT**

---

**PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder une augmentation salariale générale de 2,02 \$ l'heure aux brigadiers scolaires de la Ville de Pincourt à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-12-366

SUJET : AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE FACTURATION POUR LE TRAITEMENT DES APPELS INITIAUX D'INCENDIE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LA VILLE DE L'ILE-PERROT

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. John Kinnear, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, pour et au nom de la Ville de Pincourt, d'une lettre d'entente définissant les modalités de facturation pour le traitement des appels initiaux d'incendie entre la Ville de Pincourt et la Ville de l'Île-Perrot.

2010-12-367

SUJET : AUTORISATION DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE SUR LE TRAITEMENT DES APPELS INITIAUX D'INCENDIE ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LA VILLE DE L'ILE PERROT

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la signature par le maire, monsieur Yvan Cardinal, et la greffière, madame Nicole Drouin, ou en son absence, l'assistante-greffière, madame Danielle Carbonneau, pour et au nom de la Ville de Pincourt, de l'entente sur « Le traitement des appels initiaux d'incendie » entre la Ville de Pincourt et la Ville de l'Île-Perrot.

2010-12-368

SUJET : AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE PINCOURT

Monsieur le conseiller Jim Miron annonce qu'un règlement concernant l'établissement du Service de sécurité incendie de la Ville de Pincourt et remplaçant les règlements numéros 345 et 436, tels que modifiés, sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2010-12-369

SUJET : APPROBATION DU PROJET NO G32080- BELL

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet n° G32080 soumis par Bell concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.



No de résolution  
ou annotation

## VILLE DE PINCOURT

2010-12-370

**SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 812 –  
AUGMENTATION DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE  
GÉNIE POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE SURFACE  
SPORTIVE SYNTHÉTIQUE – PROJET NUMÉRO SLC-2007-610**

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser une augmentation de 10 400 \$, taxes en sus, du contrat pour les services professionnels de génie pour le projet d'aménagement d'une surface sportive synthétique à la firme CDGU, suite à des demandes de modification au projet, soit entre autre le retrait de gazon artificiel des zones de but.

D'autoriser la trésorière à payer la dépense suivante :

A) CDGU

Pour le projet SLC-2007-610, la somme de 10 400 \$, taxes en sus, représentant le paiement du certificat de paiement n° 4, pour les services professionnels de génie pour le projet d'aménagement d'une surface sportive synthétique.

Que cette dépense pour ce projet soit financée par le règlement 812 et imputée au poste budgétaire 22-700-10-043

2010-12-371

**SUJET : PAIEMENT MENSUEL FINAL – DÉCEMBRE 2010 –  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - DIVISION DONNÉES  
TECHNIQUES**

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer le décompte progressif final suivant :

A) L.M.L. PAYSAGISTE ET FRÈRES INC.

Pour le projet SLC-2007-610, la somme de 378 713,96 \$ toutes taxes incluses représentant le paiement du certificat de paiement n° 1 final, pour les travaux d'aménagement d'une surface synthétique - lot 2.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-700-10-043.



No de résolution  
ou annotation

2010-12-372

## VILLE DE PINCOURT

**SUJET: ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS VISANT LA MISE EN PLACE D'UNE RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS EN LOISIRS SUR L'ÎLE PERROT**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour des services professionnels visant la mise en place d'une Régie des équipements en loisirs sur l'Île Perrot;

CONSIDÉRANT qu'en date du 30 novembre 2010, 10 h, une seule soumission a été déposée;

CONSIDÉRANT l'analyse de l'offre de services par le comité de sélection formé à cette fin et les résultats de l'évaluation;

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adjuger le contrat de services professionnels visant la mise en place d'une Régie des équipements en loisirs sur l'Île Perrot à la firme « Groupe Conseil BC2FP » sise au 296, Saint-Paul ouest, Montréal, Québec, H2Y 2A3, pour un montant forfaitaire de 20 000 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur soumission datée du 29 novembre 2010.

Que, conformément à l'entente intervenue entre les municipalités de L'Île-Perrot, Pincourt, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Terrasse-Vaudreuil, ce coût soit partagé entre chacune des municipalités comme suit :

Villes	Population	%	\$ taxes en sus
L'Île-Perrot	10 356	28,38	5 675,45 \$
Pincourt	13 600	37,27	7 453,28 \$
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	10 567	28,95	5 791,09 \$
Terrasse-Vaudreuil	1 971	5,37	1 080,18 \$
Totaux	36 494	100%	20 000,00 \$

D'autoriser à cette fin une dépense pour la Ville de Pincourt de 8 040,22 \$, nette de ristourne.

Que cette dépense soit financée par le fonds d'administration et soit imputée au poste budgétaire 02-710-00-410.

### PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 20 h 06. et s'est terminée à 20 h 35.



No de résolution  
ou annotation

2010-12-373

VILLE DE PINCOURT

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2010

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 36, de lever la séance du 14 décembre 2010.

---

YVAN CARDINAL, MAIRE

---

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE